



Montaigu-Vendée, commune nouvelle de 20 000 habitants créée le 1^{er} janvier 2019 de la fusion des communes de Boufféré, La Guyonnière, Montaigu, St Georges de Montaigu et de St Hilaire de Loulay, est la 4^{ème} ville de Vendée

La direction éducation et services aux familles de Montaigu-Vendée
recrute

3 agents pour la surveillance de la pause méridienne (H/F)

pour son service scolaire

CDD de 10 mois – 7h hebdo en période scolaire

DESCRIPTIF DU POSTE

Sous la responsabilité de la Directrice vie scolaire, vous serez chargé(e) de la surveillance des élèves de maternelle et primaire sur le temps de pause méridienne.

Missions détaillées :

- Accompagner les groupes d'élèves sur les trajets école-restaurant scolaire aller/retour
- Surveiller les enfants sur la cour du restaurant scolaire, sur la cour de l'école.

Temps de travail : 1h45 le midi (4 jours par semaine) en période scolaire

Lieu d'affectation : Saint Georges de Montaigu

PROFIL

Doté(e) d'une aisance relationnelle avec les enfants, vous savez faire preuve d'écoute envers ce public, tout en sachant faire respecter les règles de vie en collectivité.

Vous êtes dynamique, réactif, et avez une bonne capacité d'adaptation.

Vous avez le sens des responsabilités et savez adopter les bons réflexes, en cas d'incident (ex. : conflit entre enfants) ou de situation d'urgence.

Vous êtes capable de travailler seul(e) et en équipe.

MODE DE RECRUTEMENT

Recrutement sous contrat à durée déterminée de 10 mois du **1^{er} septembre 2020 au 6 juillet 2021 inclus** dans le grade d'adjoint d'animation, évolutif sur un contrat à l'année, voire sur un emploi permanent.

CANDIDATURE

Adresser CV, lettre de motivation pour le 17 août 2020 par voie postale ou par mail à la Direction des ressources humaines - 35 avenue Villebois Mareuil - 85607 MONTAIGU VENDEE Cedex : recrutement@terresdemontaigu.fr

Session d'entretiens de recrutement : le jeudi 27 août 2020

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Mme BROCHARD, directrice vie scolaire au 02 51 94 12 16.